



Labellisation sevrage des veaux en Normandie

Objectifs

L'élevage bovin en Normandie est un pilier de l'économie agricole régionale. Pourtant, la filière fait face à une décapitalisation préoccupante du cheptel, menaçant à la fois la souveraineté alimentaire, la biodiversité, et les paysages normands. Un plan reconquête élevage a été lancé au printemps 2024 avec deux axes pour essayer d'enrayer cette décapitalisation en soutenant la recapitalisation dans l'élevage allaitant et l'engraissement de veaux croisés laitiers.

Chaque année, la plupart des veaux nés en Normandie quittent prématurément le territoire pour l'export sans valorisation locale et avec une vision à court terme sur notre souveraineté alimentaire. Ce constat soulève des enjeux à la fois éthiques, économiques et territoriaux.

À travers cet appel à candidature, la Région Normandie souhaite impulser une dynamique nouvelle pour conserver ses richesses, sa souveraineté alimentaire et créer de la valeur sur son territoire avec les objectifs suivants :

- Favoriser un sevrage maîtrisé, respectueux du bien-être animal,
- Renforcer l'autonomie des élevages,
- Et surtout, créer les conditions d'une valorisation locale des veaux avec les filières régionales.

Ce projet vise à accompagner les éleveurs, les coopératives, les acteurs de la filière souhaitant s'investir dans une relocalisation du sevrage, pour que chaque veau né en Normandie ait une chance de grandir et d'être valorisé sur son territoire d'origine.

Objectifs de l'appel à candidature

- Identifier et accompagner des sites de sevrage en Normandie

- Accompagner des élevages pilotes pour tester des protocoles de sevrage.
- Évaluer l'impact zootechnique, sanitaire, économique et environnemental des pratiques mises en œuvre.
- Capitaliser les résultats pour diffusion à l'échelle régionale.

Bénéficiaires

- Éleveurs bovins lait ou viande en activité ou en reconversion situés en Normandie.
- Coopératives ou groupements d'éleveurs.
- Structures collectives (coopératives, CUMA, GIEE, etc.) souhaitant expérimenter à l'échelle de plusieurs exploitations.
- Organismes techniques ou de recherche en partenariat avec des éleveurs.

Caractéristiques de l'aide

Modalités de soutien selon l'analyse du besoin au regard des investissements nécessaires

- Accompagnement forfaitaire à l'engraissement des veaux (selon les modalités du dispositif en vigueur).
- Contrats d'engagement filière : accompagnement technique, sécurisation du débouché, prix minimal garantis selon les accords professionnels de la filière.
- Accès aux dispositifs complémentaires :
- Normandie Agriculture Investissements
- Partenariat Agricole – Volets A et B

Critères de sélection

- Intégration dans une logique de filière (production, transformation, commercialisation).
- Veaux nés, élevés et abattus en Normandie
- Capacité à valoriser les ressources locales (herbe, fourrages).
- Engagement dans une démarche durable et autonome.
- Potentiel de diffusion et de transfert auprès d'autres acteurs.

Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le 1er octobre 2026.

Contacts

CONTACT

Nicolas MASSE

DARM

Service Valorisation des Produits et Innovation

02 14 47 62 74

nicolas.masse@normandie.fr

Pour trouver une aide adaptée: [prenez rendez-vous en un clic avec Normandie Agri Contact](#) 

Qu'il s'agisse d'installation, d'innovation, d'investissements, de développement ou de nouvelles pratiques, il existe sûrement une aide régionale adaptée à votre projet agricole. Avec *Normandie Agri Contact*, prenez facilement rendez-vous avec les services de la Région. Parce que, bien souvent, rien ne vaut un échange direct pour y voir plus clair.